



Le Président,

24.02.12.14

**Rapport du Président du Conseil Régional
à la Commission Permanente
Réunion du 23 février 2024
Direction de l'Agriculture et de la Forêt
CAP FILIERES
Révision du CAP VIANDES BLANCHES 4^{ème} génération 2021-2025
Approbation d'un avenant
Modification de délibération antérieure**

I – CONTEXTE GENERAL

Le CAP filière VIANDES BLANCHES actuel a été approuvé le 21 mai 2021 (CPR n°21.31.05.10). Les professionnels de la filière avaient retenu trois enjeux :

- Durabilité économique (répondre aux marchés, engager les adaptations, ...)
- Durabilité sociale (assurer le renouvellement, mieux vivre son métier, ...)
- Durabilité environnementale (diminuer l'impact global)

-

Le coût total estimé sur 4 ans de ce CAP VIANDES BLANCHES 4^{ème} génération s'élève à 90 894 685 €. **La Région est sollicitée pour un montant de 2 310 983 €** au titre de la politique agricole et 3 430 000 € au titre du FEADER.

Comme le permet le règlement des CAP filières, une révision à mi-parcours est possible afin de dresser un bilan des actions engagées et d'étudier d'éventuelles évolutions. **Ce rapport a pour objet la validation de la proposition de révision du CAP filière Viandes Blanches de 4^{ème} génération.**

II – PRESENTATION DE L'OPERATION ET ELEMENTS D'APPRECIATION

Le programme d'actions du CAP filière actuel est décliné en 4 axes stratégiques qui sont :

- Axe A : Accompagner les porteurs de projet
- Axe B : Poursuivre et intensifier la démarche de progrès
- Axe C : Accompagner les investissements multi-performants
- Axe D : Conduire le projet régional en filière

1. Bilan du CAP Viandes Blanches 4ème génération à mi-parcours

La révision à mi-parcours a permis de conforter les enjeux exprimés lors de l'élaboration du CAP Filière 4G. Le bilan dressé à mi-parcours est le suivant :

Le porc et la volaille représentent toujours les 1ères viandes produites et consommées dans le monde, en Europe et en France et la consommation n'a quasiment pas fléchi comme dans d'autres filières. L'œuf voit même sa consommation augmentée au vu de ses qualités nutritionnelles et de son prix.

La région représente toujours respectivement 4% et 2 % de la production nationale. Par contre, le nombre d'éleveurs professionnels en région Centre Val de Loire continue de diminuer pour tendre vers 400 élevages de volailles de chair et d'œufs et 200 élevages de porcs professionnels.

Le renouvellement de génération devient plus que jamais stratégique à l'heure où beaucoup de feux sont au rouge ...

La crise économique et politique 2022 a généré une hausse des prix des matières premières, de l'alimentation, de l'énergie. Cette hausse des prix à la production a bien failli faire disparaître nos filières et notamment les éleveurs de porc dont le prix n'a pas bougé pendant des mois. Les aides de l'Etat et de l'Europe sous la forme **d'un plan de sauvegarde exceptionnel** de 280 M€ ont heureusement évité les faillites en cascade des éleveurs notamment et de l'amont (fabricant d'aliments) ensuite sur le deuxième volet des aides « UKRAINE ».

Le lien végétal-animal jusqu'ici préservé est aujourd'hui en train de se délier un peu partout dans les fermes comme dans nos assiettes y compris dans notre région.

Ainsi, le groupe AXERREAL se recentre sur ses activités végétales et cède prochainement l'ensemble de ses activités animales au groupe SANDERS – AVRIL, fabrication d'aliment et groupement de producteurs. Cette réalité est à prendre en compte car elle montre combien il est difficile de tenir les approches transversales dans un contexte économique extrêmement tendu. La tendance générale est à la spécialisation et la quête de la valeur. Le monde animal a clairement perdu plusieurs parties ces dernières années.

Pour autant, l'élevage reste encore et pour quelques années un des débouchés majeurs de cette filière grandes cultures et notamment pour les coproduits comme les tourteaux.

La filière porc et volailles est toujours très organisée au niveau de la production en lien direct avec l'aval abattage et transformation. A côté, l'activité en circuits courts et à la ferme semble se maintenir surtout quand elle est ancrée avec professionnalisme et en parallèle d'une filière longue qui permet d'assurer la commercialisation des volumes non valorisés et d'accompagner en cas de coup dur.

Pour répondre aux besoins de sécurité face aux aléas des marchés, les entreprises de la filière viandes blanches et les éleveurs ont travaillé à différents niveaux et développé des outils comme par exemple **les contrats** de production en volailles ou d'intégration. De même des contrats qualité se sont développés autour de cahiers des charges spécifiques (production bio, production label rouge ...) avec des plus-values en fonction des contraintes imposées. **Mais le raz de marée de la crise 2022/2023 a bousculé ces barrières de protections.**

La filière porc bio a été complètement désorganisée dans notre région et partout en France et les éleveurs en sont les victimes. Les contrats qui avaient été signés avec la grande distribution qui réclamait du bio ont été cassés, ce qui a laissé les éleveurs, leurs partenaires groupements de producteurs et transformateurs dans une situation complète de détresse. Le collectif et la solidarité a fonctionné jusqu'au moment où les distributeurs ont programmé la fin de leurs achats. Résultats, baisse de production obligatoire et arrêt pour beaucoup.

Pour la filière œuf, les éleveurs qui suivaient un cahier des charges bio ont été redirigés vers des cahiers des charges plein air. Le marché est resté très compliqué avec des importations d'œufs cages importants mais qui semble s'apaiser aujourd'hui.

La production de volailles standard est toujours insuffisante et encore trop cher. Résultat, la France importe près de 50 % de ses besoins en poulet. **Le label rouge** spécifiquement FRANÇAIS souffre lui aussi, comme toutes les signes de qualité, d'une baisse des achats consommateurs et cela malgré la baisse de production notamment en Pays de la Loire.

La filière viandes blanches impacte fortement la carte des Industries Agroalimentaires de la région avec une activité qui représente 80 % de l'activité viande. 10 entreprises régionales spécialisées en porc ou **volailles (appartenant à des grands groupes ou des entreprises familiales)** assurent l'abattage et la transformation de nos productions animaux. **Ensemble**, ils transforment **120 000 Tonnes** de viandes, soit 80% du secteur abattage/transformation régional toutes viandes confondues et emploient **1 600 salariés** sur l'ensemble de la région. **De gros investissements ont été engagés en aval**, notamment dans le groupe LDC à Droué et chez TRADIVAL à Fleury les Aubrais pour plus de **4 millions d'euros**.

Aujourd'hui l'augmentation des coûts énergétiques provoquent des déficits parfois colossaux en aval porc car ces entreprises sont incapables de faire passer des hausses de cette ampleur avec un prix du porc au cadran à 2 euros. Or, ce prix c'est le minimum qu'il faut, pour garder le plus grand nombre d'éleveurs et maintenir la production nécessaire (6 % de baisse déjà enregistrée) comme partout en Europe.

Nous estimons que 50 % des éleveurs de la filière vont devoir céder leur exploitation dans les 10 ans (à confirmer par une étude ciblée). Le risque majeur est donc de voir les terres partir à l'agrandissement et les élevages fermer.

La place de la France en Europe recule depuis 10 ans et continue. La France a perdu sa compétitivité et importe à nouveau 52 % des poulets consommés en restauration hors foyer et parfois même en GMS. La filière porcine est fortement concurrencée par des produits transformés, ce qui coûtent en valeur de plus en plus chers dans la balance commerciale en passant juste en dessous de la barre des 100 % d'autonomie.

Si le système d'exploitation grandes cultures et élevages présente de nombreux atouts au regard des enjeux majeurs à relever, ils sont mal connus et ne corrigent pas l'image négative et stéréotypée de l'élevage dits hors-sol ou « industriel ». Les attaques « anti-élevage » sont de plus en plus agressives et notamment sur nos filières et freinent beaucoup le peu de projets d'élevage. Tous les éleveurs sont sous pression face à cette menace sournoise. L'enjeu est à l'échelle nationale mais aussi en région.

L'enjeu pour la filière est de mettre en place les moyens d'adaptation à tous les niveaux de la filière pour résister, recruter de nouveaux talents et consolider notre place en région sur l'échiquier national.

L'inflation, si elle se confirme dans le temps, impose de profonds changements de consommation, de production et d'orientation politique. En effet, le risque est grand de ne pas pouvoir soutenir **les montées en gamme** plus vite que ce que les consommateurs et les marchés sont prêts à soutenir. Hier, la filière porc biologique s'était structurée (contrat à l'appui) pour atteindre un vrai développement mais elle s'est écroulée faute de consommateurs prêts à payer le prix, les éleveurs étant abandonnés ... Les labels rouges et produits de haut de gamme sont aussi interrogés au vu des tendances observées ... Comment assurer le maintien de ces productions pour conserver cette diversité de l'offre auprès des consommateurs ? Les solutions imposent des efforts d'adaptabilité et de flexibilité de tous les acteurs comme par exemple la production de poulets « Free Range ». Et cela suffira-t-il à préserver tous les producteurs et outils ?

Les risques sanitaires font partie du quotidien. La peste porcine africaine et le H5N1 par exemple ou dernièrement la brucellose porcine, sont des menaces de l'élevage avec lesquelles **il faut apprendre à vivre maintenant mais surtout à s'organiser pour pouvoir agir si cela nous arrive**. Les efforts engagés pour former les éleveurs et les entreprises à la biosécurité et investir dans les équipements adéquats sont à poursuivre. Les besoins d'investissements sont encore importants dans ce domaine. La solidarité filière et les avancées de vaccins sont réels et portent l'espoir. La tendance est à toujours à plus de protections autour des élevages et animaux sauvages et de basse-cour. Il va donc falloir apprendre à travailler ensemble et accepter les règles et mises en œuvre.

La liberté des animaux avec l'appel citoyen « NO CAGES » est au cœur de la proposition de nouvelles règles européennes. Déjà engagés volontairement par des éleveurs et la filière, ces démarches de progrès portées par les éleveurs eux-mêmes risquent de devenir des obligations à marche forcée et de décourager beaucoup d'entre eux avec pour résultat d'accélérer les arrêts d'élevage. Le coût estimé pour la filière porcine est de l'ordre de 10 milliards d'euros ce qui signerait l'arrêt accéléré de nombreux élevages et abattoirs. De même, en volailles, le risque est grand de voir dépasser les importations au-delà des 50% en poulets déjà atteints, avec des produits loin de répondre à toutes ces exigences comme ceux venant d'UKRAINE.

Le réchauffement climatique est une réalité et ses impacts un véritable défi à relever tant pour les cultures que pour l'élevage. Les cochons comme les volailles ont besoin de températures régulées ce qui impose de réfléchir plus encore à la conception des bâtiments et équipements, à la conduite des parcs plein air ...

Entre perceptions et réalités, croyances et connaissances de l'animal et des modes d'élevage et mode de consommation, il est difficile de naviguer ! Comment définir les contours d'un **élevage « éthiquement acceptable, socialement accepté, économiquement viable et garant de la souveraineté alimentaire »**. Il en va de notre avenir commun en termes de métier, d'entreprises, d'économie, d'emplois, de territoire, d'alimentation, d'autonomie alimentaire et de proximité, d'environnement, de ruralité ...

TOUTE la filière, à travers ce projet CAP filière viandes blanches, porte l'engagement de progrès et d'ouverture. Elle partage cette responsabilité collective de devoir assurer aujourd'hui à des jeunes qui veulent devenir éleveurs, la garantie qu'ils pourront encore vendre et valoriser leur production dans 10 ans dans cette région et vivre dignement de leur métier.

2. Proposition de révision à mi-parcours

La réussite globale se traduit par un engagement sur deux ans à 48 % du budget prévu pour les quatre années.

La filière propose des adaptations de certaines actions dans le cadre de sa révision, selon :

Axe A : Accompagner les éleveurs dans leur projet

Action A.1 – Définir un cadre régional

La complexité et les interactions des différentes étapes pour conduire un projet d'élevage jusqu'à sa réalisation imposent de structurer l'encadrement et le conseil auprès des porteurs de projets pour gagner en temps et en efficacité.

*L'approche conceptuelle a été **abandonné car difficile** de faire du lien (COVID) et de mettre en réseau les différents réseaux d'acteurs autour de projets d'élevage quand il y en a peu ou pas, avec les règles RGPD, le turnover du personnel ... **Par contre, la mise en réseau de réseaux** a été réelle autour de moments clés et de façon TRES positive par exemple :*

- *L'accompagnement autour du **Plan de sauvegarde national de la filière porcine** (éleveurs, groupements, DDT, commission départementale, DRAAF, Région, National, Centre de Gestion ...) pour un soutien à 5,6 M€*
- ***La gestion sanitaire** pour les mouvements d'animaux sur les zones protégées H5N1 (éleveurs, Organisations de Production, DDCSPP, SRAAL, Préfecture – Chambre 45 ...) ou remarquable coté filière autour du cas de brucellose dans le CHER (CIRHYO, Cochonnailles du Haut Bois, DDCSPP, ANSP et INAPORC).*

Le COFIL propose de répertorier les connections des différents référents des réseaux à mettre en synergie en fonction des thématiques et des partenaires à mobiliser = exemple en cas de crise sanitaire (selon les espèces et la nature des infections ciblées), de problèmes climatiques et de transports, de plan de relance installation, transmission, de recrutement ... Le COFIL souhaite que l'enveloppe restante soit affectée à l'animation et la mise en place de « ces réseaux en réseau » par thématique avec l'appui des acteurs volontaires.

Action A.2 - DEFINIR un Plan de RELANCE ADAPTE au PORC

La production porcine régionale se trouve placée face à un virage HISTORIQUE. Le changement de génération est à venir et les exploitations sont difficiles à transmettre. Il est urgent d'identifier des schémas d'évolution pour repérer les leviers et rendre les systèmes d'exploitation plus résilients et attractifs pour les jeunes.

Le travail réalisé en 2021-2022 a permis de réaliser les 1ères ETAPES d'un plan stratégique : un état des lieux (étude TEEP), partager des constats avec les partenaires, initier un premier niveau de partage des expériences et propositions pour recruter de nouveaux éleveurs et salariés, faire connaître les élevages à reprendre ...

Le COFIL propose après 3 années difficiles de « cartographier » précisément les élevages de porcs pour cibler un plan d'actions adapté et ciblé aux besoins (action D2). En parallèle, le travail d'animation et d'échanges avec et entre groupements de producteurs autour de cette thématique d'installation et de transmission est à poursuivre : modalités collectives d'accompagnement, outils financiers pour protéger au mieux les nouveaux éleveurs, mise en avant des réussites de reprises d'élevage pour témoigner, recruter ...

Action A.3 – Transmission / Installation

Pour conserver des exploitations « transmissibles » l'objectif est de réaliser un suivi spécifique des éleveurs qui souhaitent transmettre leur exploitation par un binôme de conseillers, à partir d'un repérage issu des relations établies entre le conseiller (OPA, OP) et les éleveurs.

Cette action s'est révélée difficile à conduire entre la filière et les services des chambres ... mais elle doit être repensée en tenant compte de nos particularités (rencontre avec les partenaires impliqués de façon plus large comme les centres de gestion ...) et en lien avec la stratégie des Organisations de Production et Groupements de Producteurs.

A l'avenir, cette action sera financée hors CAP (dans le cadre du programme transversal installation/transmission soutenu par la Région) le COFIL à mi-parcours sollicite la réaffectation de l'enveloppe restante.

Action A.4 - DEVELOPPER la gestion des RESSOURCES HUMAINES

Les agriculteurs et notamment ceux qui s'installent ou sont récemment installés, ont besoin de conseils et de formation, pour embaucher, apprendre à travailler ensemble, avec des associés, avec des salariés, à gérer les tensions et conflits ... Ce volet des ressources humaines a été trop longtemps oublié des priorités collectives de la filière et aujourd'hui la filière doit y mettre plus de moyens.

Le COFIL à mi-parcours propose de développer l'information auprès des éleveurs de la région sur cette action financée hors CAP.

AXE B : Poursuivre et développer la démarche de progrès

Action B.1 : Appui Technico-économique et Références régionales

Les techniciens des organisations de production volailles et groupements de producteurs de porcs assurent grâce à différents outils de calculs et d'audits multicritères le repérage des points faibles et définissent avec l'éleveur un plan de progrès personnalisé. L'objectif régional est que les OP et groupements volontaires alimentent aussi l'observatoire régional pour pouvoir produire ensuite un référentiel régional, outil indispensable pour accompagner les projets des éleveurs dans en privilégiant la diversité (rénovation, installation, création, transmission ...).

Après échanges, analyses et évaluations des coûts de différentes options, la filière a fait le choix :

- de **constituer un réseau régional** autour d'un groupe de volontaires, éleveurs et entreprises pour apporter chiffres et témoignages sur les différentes thématiques en fonction des besoins
- de **suivre le réseau national** avec différentes sources d'indicateurs – ANVOL – INAPORC – IFIP – ITAVI

L'avantage du réseau régional est qu'il permet d'ancrer sur le terrain des problématiques spécifiques et de rassembler des données exploitables à différents niveaux –

Le COFIL à mi-parcours propose de valoriser le réseau des éleveurs volontaires initié dans l'action B3 pour étendre les références récoltées selon les besoins - lancement avec 8 éleveurs puis 16 éleveurs et d'étendre à quelques entreprises de la filière.

Action B.2 : Bonnes PRATIQUES – CAHIER des CHARGES - CHARTES

Il s'agit de mobiliser les connaissances et nouvelles exigences autour des pratiques d'élevages pour mieux les intégrer dans la réflexion à conduire sur les sujets CLES qui se posent à la filière (par exemple modalités d'arrêt de la castration en porc ou généralisation de la lumière naturelle en élevage de volailles). Pour cela la filière se doit de **participer aux réseaux régionaux et nationaux** sur les différentes thématiques techniques visant à améliorer les bonnes pratiques (Bien Être Animal, Sécurité sanitaire, Environnement, Bâtiments ...), suivre **la mise en place des CHARTES de Bonnes Pratiques** comme par exemple celle du ramassage des volailles ou du porc avec le Porc Français nouvelle version et enfin **formalisation des connaissances et recommandations en fiches conseils** en collaboration avec les acteurs de la filière régionale pour faire savoir et développer le savoir-faire en élevage et dans les différentes étapes de l'élevage jusqu'au produit.

*Les 2 interprofessions agissent, chacune pour l'espèce qui la concerne, pour coordonner le déploiement des Bonnes Pratiques réalisés par les groupements de producteurs et organisations de production (par exemple avec les audits BIOSECURITES ou BIEN ETRE ANIMAL) et le développement de cahiers des charges et chartes – la marque **Le Porc Français** est en cours depuis 2 ans – en volailles **la charte ramassage** régionale va être remplacée par la charte nationale en cours de préparation – et les règles BEA à venir – les chartes volontaires comme **Nature d'Éleveur** ou **Nouvelle Agriculture** ou **l'étiquetage Bien Être Animal** notamment pour les volailles Label Rouge. A noter : la validation de 100% des propositions formulées par Welfarm pour **les équipements favorables au bien-être animal** dans le nouveau SIAP concernant nos élevages (déjà intégrées dans nos priorités) et la contribution à la réussite de la **MAEC BEA monogastrique** (avec BIOCENTRE et ARDEAR) – L'objectif visé est de 100 éleveurs avec un élevage PLEIN AIR engagés dans cette MAEC.*

Le COFIL à mi-parcours propose de poursuivre dans le même état d'esprit.

Action B.3 : NOUVEAUX INDICATEURS de PERFORMANCES MULTICRITERES

L'approche transverse et multicritères est aujourd'hui devenue indispensable pour pouvoir tenir compte des différents critères clés qui font la qualité de l'élevage et des produits mais aussi de la performance globale des systèmes d'exploitation.

La filière a fait le choix de **constituer un réseau régional** autour d'un groupe de volontaires, éleveurs et entreprises pour apporter chiffres et témoignages. La priorité a été donnée à l'ENERGIE versus efforts engagés pour faire des économies d'économie et versus efforts engagés pour assurer une production d'énergie renouvelable. Les premiers résultats sont très positifs et doivent être mis en lumière pour une valorisation vers le grand public mais aussi en interne. L'actualité des 2 dernières années a montré l'importance de cette thématique tant en termes de résilience économique qu'au regard de la lutte contre le réchauffement climatique. De même, nous continuons de suivre la thématique de l'autonomie alimentaire de nos élevages et notamment en protéines.

Le COFIL à mi-parcours propose de poursuivre dans le même état d'esprit en élargissant le nombre d'éleveurs volontaires et entreprises amont et aval.

AXE C : Accompagner les investissements multi performants

Action C.1 : Aide à l'investissement en élevage

L'investissement bâtiment et ses équipements sont porteurs de solutions et facilitent ces changements bénéfiques aux conditions de vie des animaux et au travail de l'éleveur en tenant compte aussi de la nécessité de limiter l'impact environnemental et du changement climatique.

Globalement 150 dossiers ont bénéficié du soutien aux investissements, soit par la Région à travers le CAP (1.024 M€) soit par l'Etat avec les crédits annuels ou le plan de relance et par l'Europe. Au total 45 projets porcs et 105 projets volailles ont contribué à maintenir le niveau de production de la région.

Le COFIL à mi-parcours acte du nouveau programme SIAP et du maintien des CAPEX pour une enveloppe à hauteur de 2M € auquel s'ajoute **183 303** euros soit au total 2 183 303 euros .

Action C.2 : Fonds de Garantie de la Filière Viandes Blanches

Le Fonds de GARANTIE de la filière Viandes Blanches engagé avec la Région, la SIAGI et la Profession est aujourd'hui encore un outil qui témoigne des capacités de la filière à jouer la carte du collectif. Il permet une garantie de 75 % auprès de la banque pour un prêt plafonné à 300 K€. Les projets financés répondent aux objectifs suivants : **la création ou le développement d'élevage en porc ou volaille, la transmission reprise d'une exploitation avec un élevage viande blanche (à pérenniser), la mise aux normes.**

Cet outil a été peu sollicité sur 2021-2023 puisque peu de projets d'importance ont été engagés. Mais il est important de noter l'engagement financier de l'ensemble des partenaires sur cette période. De même, aucun impayé n'a été enregistré.

Pour le COFIL à mi-parcours, il apparaît important de réétudier à l'avenir les besoins avec les différents partenaires et redéfinir peut-être un nouveau cadre mieux adapté.

Action C.2 : Faciliter les investissements en AVAL

La compétitivité de la filière nécessite d'engager des progrès à chaque maillon jusqu'aux consommateurs. Chacun contribue à l'amélioration qualitative des différents aspects qui font un bon élevage, un bon produit mais aussi son prix. L'investissement en aval est donc important pour la pérennité de la filière régionale.

Les investissements prévus sont en cours de finalisation - Tradival et Servais -LDC ont investi près de 35 millions d'euros (soutien du Plan de Relance) pour rénover / reconstruire la partie abattage. Les améliorations techniques se déclinent sous tous les aspects et notamment bien-être animal et conditions de travail.

Le COFIL à mi-parcours souligne combien la carte des abattoirs en région s'éclaircit régulièrement ... les

outils de la filière sont précieux pour l'avenir, qu'ils s'agissent des outils spécialisés ou des outils locaux valorisant les circuits courts ... tout comme les élevages et leur capacité de production. Il y a urgence nous semble-t-il au niveau régional à retenir une stratégie dans laquelle nous voulons nous inscrire et si possible avec une carte complète avec toutes les espèces sachant que porc et volailles sont les premières viandes consommées et représentent plus de 80 % de l'activité d'abattage en région.

Action D - « Conduire le projet régional FILIERE VIANDES BLANCHES »

Action D.1 : RASSEMBLER LES INDICATEURS DURABILITE POUR PENSER AUTREMENT

Savoir S'assurer et S'assurer de Savoir sont 2 dimensions incontournables pour conduire un projet de filière multi-espèces et multipartenaires. Pour cela il est nécessaire de nourrir les bases nécessaires au développement d'une intelligence collective au sein de notre organisation filière. Il s'agit de faire naître un OBSERVATOIRE DURABILITE de la filière viandes blanches régionale.

Le contexte a fortement bousculé la conduite du projet initial. Pour autant, les données acquises dans les actions B1 B2 et B3 sont à organiser pour pouvoir constituer la base de l'observatoire et les exploiter. Concrètement, les données et indicateurs nationaux et régionaux nous ont permis d'éclairer des situations à risques comme ENERGIE, IED ... Nous avons pu échanger et avancées collectivement sur des thématiques majeures comme la gestion sanitaire (confinement, limitation des mouvements, gestion de crise, ramassage ...).

Le COFIL à mi-parcours souligne combien il est important de poursuivre ce travail collectif.

Actions D.2 : Explorer les questions majeures pour la région

Pour comprendre et prendre des décisions, la filière a besoin d'éclairage sur des thématiques majeurs au regard des particularités de la région. L'objectif est de passer d'une approche et gestion individuelle de l'entreprise à une approche collective filière. Les études engagées viendront nourrir la réflexion professionnelle stratégique durabilité.

Le COFIL à mi-parcours note que jusqu'ici il n'y a pas eu de réalisation. Cependant nous souhaitons l'utiliser sur la période restante avec notamment la réalisation de la « cartographie des motivations et besoins des éleveurs et des élevages de la filière viandes blanches » versus projection à 5 ans et à 10 ans pourrait être l'un des outils majeurs de pilotage FILIERE de demain.

Action D.3 – PARLER ELEVAGES – METIERS – PRODUITS en REGION

La filière a pour ambition de faire connaître ses élevages, ses métiers et ses produits, ainsi que leurs grandes diversités sur l'ensemble du territoire régional. Aussi l'engagement porte sur la participation et l'organisation d'évènements et de rencontres types Journées portes ouvertes, journées techniques régionales, forum pour installation/transmission, salons gastronomiques ou évènements culinaires autour de l'une des 3 thématiques ELEVAGES-METIERS-PRODUITS.

La filière a communiqué autour des évènements importants : signature du CAP en Touraine chez 3 jeunes éleveurs – la semaine des métiers – Les Terres de Jim – Le salon de Ferme Expo Tours en partenariat avec 5 autres interprofessions régionales – Les rencontres élevages et Elus – l'Open Agri Food cette année 2023 avec une conférence et un travail collaboratif autour d'un plaidoyer pour l'agriculture et enfin un engagement avec la DRAAF sur la mobilisation auprès des jeunes lycées, BTS ...

Le COFIL à mi-parcours s'engage à poursuivre les efforts et à les développer tant que possible.

Action D.4 : PARTAGER LES SIGNES DE PROGRES POUR MOBILISER

Tout autant victimes et acteurs, le monde agricole est au cœur des enjeux du réchauffement climatique. C'est avec l'envie de contribuer au changement de pratiques aux côtés des autres secteurs d'activité de notre région, que la filière Viandes Blanches souhaitent s'inscrire dans l'esprit de la COP régionale.

L'ambition est de mobiliser par l'illustration des changements possibles pour TOUS, éleveurs et entreprises partenaires de la filière sur les thématiques de l'énergie et de la protéine.

Grâce au suivi d'éleveurs volontaires et aux références récoltés auprès d'eux, nous allons pouvoir partager plus largement les témoignages d'actions concrètes déjà engagées par certains éleveurs ou entreprises autour des économies d'énergie, de la production d'énergie renouvelable, d'économie circulaire, de progrès pour le bien-être animal ... (rédaction et mises en forme en cours).

Le COFIL à mi-parcours s'engage à poursuivre ces efforts et à les développer tant que possible.

Action D.5 : Développer une INTELLIGENCE COLLECTIVE FILIERE

L'organisation FILIERE au niveau régional doit se doter progressivement de ce qu'on peut appeler une « intelligence collective ». L'avenir dépend de chaque individu mais aussi et surtout de ce qu'ils peuvent faire ensemble. Il s'agit pour les professionnels du comité de pilotage de se donner les moyens de prendre de la hauteur par rapport aux difficultés du quotidien pour conduire ce projet ambitieux, à savoir faciliter les transitions économiques, sociales et environnementales en cours dans notre filière.

Le travail par thème majeur a permis de formaliser une vision commune (sanitaire, économie, accompagnement des jeunes ...). Il reste beaucoup à faire et surtout entretenir l'envie de partager des idées dans un contexte où le « chacun pour soi » est de mise. L'objectif est un « renouveau » de l'approche collective.

Le COFIL à mi-parcours s'engage à poursuivre les efforts et à développer cet état d'esprit tant que possible avec le plus grand nombre de partenaires.

La révision mi-parcours est faite à enveloppe constante avec réaffectation de l'enveloppe investissement issue des budgets de l'Etat mobilisés dans le cadre du PCAE.

3. Budget prévisionnel du CAP révisé

Le budget révisé du CAP filière s'élève à 2 494 401,50 euros selon :

- L'enveloppe initiale révisée identique de 2 310 983 € auxquels s'ajoutent,
- Une enveloppe investissement (ex enveloppe de l'Etat dans le cadre du PCAE sur la précédente programmation) d'un montant de 183 303 euros,

et 3 430 000 € de FEADER potentiel.

4. Eléments d'appréciation

La proposition de révision du CAP Viandes Blanches 4^{ème} génération répond bien aux objectifs du dispositif d'intervention de la Région. Les actions révisées conservent la cohérence autour du projet global initial porté par les différents acteurs de la filière et intègrent les priorités réaffirmées dans le cadre du SRDEII, à savoir la transition agroécologique, voté en novembre 2023.

III - PROPOSITIONS DU PRESIDENT

JE VOUS PROPOSE D'ADOPTER LE PROJET DE DELIBERATION PRESENTE PAGE SUIVANTE



Conseil régional du Centre – Val de Loire
9, rue Saint Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.centre-valde Loire.fr

PROPOSITION* : Délibération de la Commission Permanente

CPR N° 24.02.12.XX

**OBJET : Direction de l’Agriculture et de la Forêt
CAP FILIERES
Révision du CAP Filière Viandes blanches 4^{ème} génération 2021-2025
Approbation d’un avenant
Modification de délibération antérieure**

La Commission Permanente du Conseil régional réunie le **23 février 2024** à ORLEANS, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Considérant que les projets présentés s’inscrivent dans le cadre des CAP Filières ;

Considérant l’intérêt de ces projets, de leur cohérence avec la politique régionale dans ce domaine.

DECIDE

- D’adopter l’avenant n°1 à la convention de mise en place du CAP Filière Viandes Blanches 4^{ème} génération joint en annexe. Celui-ci intègre le programme avec les fiches actions modifiées et le budget prévisionnel révisé,
- D’habiliter le Président du Conseil régional à signer cet avenant et l’ensemble des actes afférents.

* Annexe au rapport n°24.02.12.14

AVENANT n°1 AU CONTRAT D'APPUI AU PROJET Viandes blanches 4^{ème} Génération 2021-2025

Entre,

La Région Centre-Val de Loire, sise 9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 - 45041 ORLEANS CEDEX 1, représentée par le Président du Conseil régional, Monsieur François BONNEAU, dûment habilité par la délibération de la Commission permanente régionale en date du XXX (CPR n°23.XX.XX.XX), ci-après dénommée « La Région »,

d'une part,

Et

ARIPORC, (interprofession), Siret n° 31461145700019 ayant son siège situé 1 avenue de Vendôme, 41013 BLOIS cedex, représenté par son Président Monsieur Philippe VAN DEN BROEK,

ET

CRIAVI, (interprofession) ayant son siège situé 1 avenue de Vendôme, 41013 BLOIS cedex, représenté par son Président Monsieur Guillaume GONET,

d'autre part,

VU le plan stratégique national (PSN) validé par la Commission Européenne le 31 août 2022,

Vu les Lignes directrices 2022/C 485/01 de l'Union Européenne concernant les aides d'Etat dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2023-2027 ;

Vu la délibération DAP n°22.05.02 du 15 décembre 2022 approuvant le règlement financier de la Région et le règlement des aides,

Vu la délibération de l'Assemblée plénière DAP n°23.04.11 du 19 octobre 2023 donnant délégation à la Commission permanente régionale,

Vu la délibération DAP n°23.05.XX des 21 et 22 décembre 2023 approuvant la stratégie agricole du Conseil régional,

Vu la délibération DAP n°23.05.XX approuvant les cadres d'intervention des CAP Filières et des Filières locales,

Vu le Budget régional adopté et ses éventuelles décisions modificatives,

Vu le régime cadre notifié n° SA XX relatif aux aides aux investissements dans les exploitations agricoles liés à production primaire pour la période 2023-2029,

Vu le SA 109081 aide aux services de conseil dans le secteur agricole pour la période 2023-2029.

Vu le régime cadre notifié n° SA 108057 relatif aux aides à la coopération dans le secteur agricole pour la période 2023-2029,

Considérant que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre des CAP FILIERES,

Considérant l'intérêt de ces projets, de leur cohérence avec la politique régionale dans ce domaine,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

VU la délibération DAP n°22.04.08 des 9 et 10 novembre 2022 approuvant le SRDEII – Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Centre Val de Loire,

VU le Budget régional et ses éventuelles décisions modificatives,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil régional (CPR n°21.31.05.08) du 21 mai 2021, adoptant le programme relatif au Cap caprins 4^{ème} génération,

Il a été convenu ce qui suit,

Article 1 – Objet de l'avenant

Les fiches et le budget modifiés sont présentés en annexes A et B.

L'article 4 du contrat initial d'appui au projet, relatif au **budget** est modifié comme suit :

La Région affecte une subvention globale maximum de **2 494 401 (et 3 430 000 € au titre du FEADER)** pour la réalisation du programme Cap Viandes Blanches 4^{ème} génération révisé.

Les fiches actions révisées (annexe A) et le tableau récapitulatif en annexe B présentent par volet les actions révisées et opérations éligibles à une aide régionale.

L'article 10 du contrat initial d'appui au projet **relatif aux litiges est modifié comme suit :**

Article 10 – Litiges

10.1 En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

10.2 En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation du Tribunal administratif d'Orléans.

Article 3 :

Les autres articles du contrat initial d'appui au projet restent inchangés.

Fait à Orléans, le 23 février 2024
en 3 exemplaires originaux

Pour le Président du Conseil régional
Et par délégation

Pour ARIPORC
Le Président

Le Vice-Président

Temanuata GIRARD

Philippe VAN DEN BROEK,

Pour LE CRIAVI
Le Président

Guillaume GONET



Filière Viandes Blanches en région Centre-Val de Loire

Programme d'actions

2021 - 2025

CAP Viandes Blanches 4^{ème} génération - adopté en CPR du 21/05/2021

Révision mi – parcours - CPR du 23 février 2024

avec le soutien de



Le PLAN d' ACTIONS DURABILITE de la FILIERE VIANDES BLANCHES décliné autour de 4 AXES

AXE A – ACCOMPAGNER LES ELEVEURS DANS LEUR PROJET

- A.1. DEFINIR UN CADRE REGIONAL
- A.2. DEFINIR UN PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ADAPTE AU PORC
- A.3. ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION/INSTALLATION
- A.4. DEVELOPPER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

AXE B – POURSUIVRE ET INTENSIFIER LA DEMARCHE DE PROGRES

- B.1. APPUI TECHNICO-ECONOMIQUE ET REFERENCES REGIONALES
- B.2. BONNES PRATIQUES – CAHIER DES CHARGES et CHARTES
- B.3. NOUVEAUX INDICATEURS DE PERFORMANCES MULTICRITERES

AXE C - ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS MULTIPERFORMANTS

- C.1. AIDE A L'INVESTISSEMENT en ELEVAGE
- C.2. FONDS DE GARANTIE de la FILIERE VIANDES BLANCHES
- C.3. INVESTISSEMENT AVAL en REGION

AXE D – CONDUIRE LE PROJET REGIONAL en FILIERE

- D.1. RASSEMBLER LES INDICATEURS DURABILITE POUR PENSER AUTREMENT
- D.2. EXPLORER LES QUESTIONS MAJEURES AU NIVEAU REGIONAL
- D.3. PARLER ELEVAGE- METIERS - PRODUITS
- D.4. PARTAGER LES SIGNES DE PROGRES POUR MOBILISER
- D.5. DEVELOPPER UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE FILIERE

CAP VIANDE BLANCHE 2021- 2025
AXE A : ACCOMPAGNER LES ELEVEURS DANS LEUR PROJET

Action A.1 : DEFINIR UN CADRE REGIONAL

1. Contexte et problématique de la filière	La complexité et les interactions des différentes étapes pour conduire un projet d'élevage jusqu'à sa réalisation imposent de structurer l'encadrement et le conseil auprès des porteurs de projets pour gagner en temps et en efficacité.
2. Objectifs de la filière	L'objectif est de : définir un cadre adapté, répertorier tous les moyens de conseils et d'information, organiser la mise en place, le suivi, la coordination des conseils et les relations entre tous avec l'éleveur au centre (futurs éleveurs, éleveurs ...)
3. Contenu de l'action	Mobiliser et animer un groupe de travail avec les OP/GP et Services départementaux spécialisés (Chambres/banques/CER ...) pour Répertorier les connections des différents référents des réseaux à mettre en synergie en fonction des thématiques et des partenaires à mobiliser = exemple en cas de crise sanitaire (selon les espèces et la nature des infections ciblées), de problèmes climatiques et de transports, de plan de relance installation, transmission, de recrutement ...
4. Bénéficiaire de la subvention	Les OP et GP de la FVB et les partenaires techniciens (OP, Chambres et OPAR) pour leur contribution dans le groupe et l'UGPPC pour l'animation du groupe, l'organisation et le suivi de la mise en œuvre de cette action et la cohérence avec les autres actions.
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	Définition du cadre de travail/ cahier des charges et mise en place et utilisation d'un outil de repérage des porteurs de projets – conseils / signature partenarial / évaluation retour d'expériences
6. Calendrier de mise en œuvre	Sur les 2 premières années, définition et mise en place des 6 Plans d'accompagnement puis révision régulière sur les 2 suivantes.
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viandes Blanches – ARIPORC -CRIAVI
8. Partenariat	La filière viandes blanches
9. Coût total estimé	TOTAL : 37 460 € 20 journées de techniciens X 550 € max/jour = 11 000 € 63 jours d'animation UGPPC x 420 € / jour = 26 460 €
10. Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 18 730 € Aide à 50 % = 18 730 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDE BLANCHE 2021 - 2025
AXE A : ACCOMPAGNER LES ELEVEURS DANS LEUR PROJET

Action A.2 : DEFINIR un Plan de RELANCE ADAPTE au PORC

1. Contexte et problématique de la filière	<p>La production porcine régionale se trouve placée face à un virage HISTORIQUE. La dynamique des années 80 et 90 a permis d'installer et de conforter des exploitations porcines ayant un lien fort entre végétal et animal avec la fabrique d'aliment à la ferme. C'est un atout qui a permis de résister jusqu'ici à une concurrence extrême.</p> <p>Mais aujourd'hui, le changement de génération est à venir et les exploitations sont difficiles à transmettre. Le manque de visibilité sur l'avenir impose la nécessité d'investir dans les systèmes adaptés, tant dans les élevages que dans les solutions d'accompagnement comme le naissage collectif, la transformation partielle des produits à la ferme, la méthanisation ... Il est urgent d'identifier des schémas d'évolution pour repérer les leviers et rendre les systèmes d'exploitation plus résilients et attirants pour les jeunes.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>Avec un aval bien présent et dynamique, un projet d'investissement important dans l'abattoir régional dans le Loiret et deux entreprises de transformation dynamique en Eure et Loir, l'objectif de la filière porcine est de conserver un maillage d'éleveurs suffisant sur la région indispensable pour assurer localement et durablement une partie de l'approvisionnement comme de s'adapter aux changements à venir.</p>
3. Contenu de l'action	<p>Pour construire et porter le développement, les acteurs que sont les coopératives porcines les plus impliquées sur le territoire doivent se mobiliser autour de cet enjeu commun de développement. Ensemble, les groupements porcs doivent définir précisément le plan de développement porcine avec les objectifs, les moyens et le partenariat territorial pour ensuite le mettre en œuvre et le suivre pour l'adapter si nécessaire.</p> <p>De même, il est stratégique de conduire de façon spécifique en région Centre Val de Loire l'étude porcine nationale portant sur les trajectoires d'évolution des exploitations porcines et ainsi se donner plus de moyens d'analyser et d'identifier les leviers nécessaires.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	<p>Les groupements porcins volontaires notamment AGRIAL PORC et CIRHYO- et l'UGPPC</p>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>Les résultats de l'étude TEEP pour Trajectoires d'Evolution des Elevages de porcs en Centre Val de Loire - Le plan de développement décliné à travers les objectifs, moyens et calendrier.</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	<p>2021 – 2025</p>
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	<p>Filière Viandes Blanches – ARIPORC - UGPPC</p>
8. Partenariat	<p>La filière viandes blanches</p>
9. Coût total estimé	<p>TOTAL : 33 080 € 20 jours X 550 € max/j techniciens de l'élevage porcine = 11 000 € 12 000 € pour l'étude TEEP réalisée par l'IFIP 24 jours d'animation et mise en œuvre de l'action x 420 €/j = 10 800 €</p>
10. Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 16 540 € Aide à 50 % = 16 540 €</p>
11. Participation autres financeurs	<p>Autofinancement des bénéficiaires</p>

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe A : ACCOMPAGNER LES ELEVEURS DANS LEUR PROJET

A.3 : Transmission / Installation

<p>1. Contexte et problématique de la filière</p>	<p>La transmission des exploitations se complexifie, en particulier à cause des capitaux de plus en plus importants liés à la spécialisation et l'agrandissement des exploitations. Dans le CAP 3^{ème} génération, la filière a testé un accompagnement spécifique et transverse de quelques éleveurs. Ce travail en amont permet de faire le lien ensuite avec de potentiels repreneurs et les PAI.</p>
<p>2. Objectifs de la filière</p>	<p>Aider les éleveurs à préparer la transmission de leur exploitation. Faciliter la reprise des exploitations ayant un élevage porcs et ou volailles et accompagner les repreneurs.</p>
<p>3. Contenu de l'action</p>	<p>Pour conserver des exploitations « transmissibles » l'objectif est de réaliser un suivi spécifique des éleveurs qui souhaitent transmettre leur exploitation par un binôme de conseillers, à partir d'un repérage issu des relations établies entre le conseiller (OPA, OP) et les éleveurs.</p> <p>Cette action vient en complémentarité des repérages territoriaux pour les éleveurs qui ne sont pas suivis par un conseiller OPA ou OP. L'intervention peut se faire jusqu'à 10 ans avant la transmission pour les éleveurs qui souhaitent arrêter l'activité et ceux qui envisagent de développer leur exploitation.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'une liste d'éleveurs à accompagner <u>par les conseillers OPA et OP</u> zootechniciens 2. Visites par élevage : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} visite : Sensibilisation et réalisation d'une synthèse (1 jour x 2 personnes) <p>Par le <u>binôme de conseillers : 1 conseiller élevage et 1 conseiller transmission</u> (temps en élevage et temps de préparation et de synthèse) : constats, état des besoins, recueil d'informations, travail sur la stratégie d'entreprise et sensibilisation, préfiguration d'un plan d'actions...</p> <p><i>Si l'éleveur ne souhaite pas poursuivre le dispositif, la prestation s'arrête.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} visite : Échange et propositions d'actions (1/2 journée) : <p><u>Par le conseiller transmission</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de mise en œuvre (1/2 journée) des démarches et suivi des réalisations, mise à jour du plan d'actions (au cours des 18 mois) <u>par le conseiller transmission</u> - 3^{ème} visite ou contact : Point d'avancement 2 à 3 ans après (1/2 journée) <p><u>Par le conseiller transmission</u> : bilan, vérification de la mise en place du plan d'actions, point sur l'avancement des démarches...</p> <p>3,5 jours dont 2,5 jours conseillers transmission et 1 jour technicien</p>
<p>4. Bénéficiaire de la subvention</p>	<p>CAs, OP et GP - UGPPC</p>
<p>5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi</p>	<p><u>Indicateurs de résultats</u> : Evolution du nombre de transmission d'élevage Viandes Blanches - Nombre de suivis réalisés</p> <p><u>Indicateurs de suivi</u> : Nombre de jours sur l'action qui ont mobilisé des</p>

	financements
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viande Blanche ARIPORC - CRIAVI
8. Partenariat	La filière Viandes Blanches
9. Coût total estimé	<p>TOTAL : 10 317 €</p> <p>17 jours d'accompagnement de 5 exploitations</p> <p>Elaboration d'une liste d'éleveurs à accompagner (pour mémoire)</p> <p>1^{ère} visite et réalisation d'une synthèse = 550 € maximum/jour x 2</p> <p>2^{ème} visite = 550 € maximum/jour x 1/2 journée</p> <p>Suivi de mise en œuvre = 550 € maximum/jour x 1/2 journée</p> <p>3^{ème} visite ou contact = 550 € maximum/jour x 1/2 journée 2 jours de suivi et animation des relations entre les réseaux soit 2 x 420 €/j = 840 €</p>
10. Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : Aide à 50 % = 5 158,50 €</p> <p>Remarque : A partir de 2023, cette action est financée par la Région hors CAP filière. Le reliquat de crédit de 20 584,50 € est réaffecté aux actions D2 et D3</p>
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025
AXE A : ACCOMPAGNER LES ELEVEURS DANS LEUR PROJET

Action A.4 : DEVELOPPER la gestion des RESSOURCES HUMAINES

1. Contexte et problématique de la filière	Les ressources humaines posent aujourd’hui de vraies difficultés tant en élevage que dans les différentes entreprises de la filière. Le travail réalisé par exemple autour du ramassage de volailles reflète un manque croissant de personnel surtout pour des métiers difficiles.
2. Objectifs de la filière	La filière, à tous les niveaux, a besoin de bras pour assurer les tâches quotidiennes qui peuvent handicaper voire stopper son fonctionnement par manque d’approvisionnement par exemple ou par défaut de personnel qualifié en élevage.
3. Contenu de l’action	Les agriculteurs et notamment ceux qui s’installent ou sont récemment installés, ont besoin de conseils et de formation, pour embaucher, apprendre à travailler ensemble, avec des associés, avec des salariés, à gérer les tensions et conflits ... Ce volet des ressources humaines a été trop longtemps oublié des priorités collectives de la filière et méritent aujourd’hui d’y mettre plus de moyens.
4. Bénéficiaire de la subvention	Eleveurs de porcs, volailles et lapins – Sur devis et présentation du projet RH de l’exploitation validé par son interprofession.
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	Nombre de demande – Nature des conseils et nbre de journées de conseillers – Retour d’expérience (évaluation des éleveurs)
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l’action	Filière Viandes Blanches – ARIPORC -CRIAVI
8. Partenariat	La filière viandes blanches
9. Coût total estimé	TOTAL : = 22 000 € (estimation) 40 jours de conseils à 550 €max/j X 20 exploitations (en moyenne 2 jours /exploitation) 4 jours à 450 € de suivi et d’information auprès des éleveurs
10. Aide Régionale sollicitée	Pour mémoire : hors CAP - Sollicitation du dispositif « Accompagnement des entreprises agricoles – volet RH » - Aide à 50% = 11 000 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires Soutien de la FILIERE si elle le souhaite

CAP VIANDE BLANCHE 2021/ 2025

Axe B : POURSUIVRE ET DEVELOPPER LA DEMARCHE DE PROGRES

Action B.1 : Appui Technico-économique et Références régionales

1. Contexte et problématique de la filière	Le savoir-faire éleveur s'enrichit continuellement par la connaissance et le suivi de critères économiques, sociaux et environnementaux. Ils sont déterminants pour que chaque éleveur puisse conduire son projet d'élevage et contribuer ainsi à sa réussite comme à celle de la filière.
2. Objectifs de la filière	L'appui technique doit apporter à l'éleveur des indicateurs pertinents au regard de critères majeurs que sont les coûts de production, sécurité sanitaire, qualité, bien-être animal, environnement. Ces données servent ensuite à définir un plan de progrès et à répondre aux cahiers des charges produits les plus exigeants et rémunérateurs.
3. Contenu de l'action	<p>1- Les techniciens des organisations de production volailles et groupements de producteurs de porcs assurent grâce à différents outils de calculs et d'audits multicritères le repérage des points faibles et définissent avec l'éleveur un plan de progrès personnalisé.</p> <p>2- L'objectif régional est que les OP et groupements volontaires alimentent l'observatoire régional pour pouvoir produire ensuite un référentiel régional, outil indispensable pour accompagner les projets des éleveurs dans en privilégiant la diversité (rénovation, installation, création, transmission ...). Il faudra définir les modalités de production de ses références puis le fonctionnement annuel ainsi que la contribution de chacun.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	Les OP volailles, GP porcs volontaires et les techniciens spécialisés Chambres d'agriculture et l'UGPPC
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - 800 éleveurs suivis dans les différentes organisations et groupements – Nature des suivis réalisés – indicateurs et contenus des cahiers des charges engagés - Chaque OP/ GP et CA s'engage à alimenter l'observatoire régional durabilité des indicateurs pertinents qu'il aura rassemblé sur la région Centre et à contribuer à l'analyse dans le groupe de travail.
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	La filière Viandes blanches - ARIPORC et CRIAVI
8. Partenariat	La filière viandes blanches
9. Coût total estimé	<p>TOTAL : 32 080 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 jours de techniciens X 550€/jour= 22 000 € Travail pour constituer des références technico-économiques au sein de l'observatoire régional durabilité de la FVB et contribuer à l'analyse partagée sont éligibles. - <i>Pour mémoire : le coût total de suivi des élevages assuré par les OP/GP s'élève à 5.280 M€ soit 12 techniciens équivalent temps pleins.</i> - 6 jours par an x 420 € soit 10 080 € pour l'animation et la gestion de cette action qui va nourrir la réflexion économique au sein de la filière et servir de référence dans l'approche d'appui technique et de conseils auprès des porteurs de projets et leurs partenaires (banque, assurance, fonds de garantie ...).
10. Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 16 040 €</p> <p>Aide à 50 % = 16 040 €</p>

11. Participation autres financeurs	Autofinancement assuré par les bénéficiaires de la subvention

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe B : POURSUIVRE ET DEVELOPPER LA DEMARCHE DE PROGRES

Action B.2 : Bonnes PRATIQUES – CAHIER des CHARGES - CHARTES

1. Contexte et problématique de la filière	Les réglementations, règles de productions et bonnes pratiques évoluent très vite. Pour être appliquées, elles doivent être diffusées et partagées au plus près des éleveurs et partenaires. Savoir conditionne la réactivité au changement des éleveurs et le collectif FILIERE donne du sens au projet régional.
2. Objectifs de la filière	Mobiliser les connaissances et nouvelles exigences autour des pratiques d'élevages pour mieux les intégrer dans la réflexion à conduire sur les sujets CLES qui se posent à la filière (par exemple modalités d'arrêt de la castration en porc ou généralisation de la lumière naturelle en élevage de volailles)
3. Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réseaux régionaux et nationaux sur les différentes thématiques techniques visant à améliorer les bonnes pratiques (Bien Être Animal, Sécurité sanitaire, Environnement, Bâtiments ...) - Suivi de la mise en place des CHARTES de Bonnes Pratiques : par exemple celle du ramassage des volailles ou du porc avec le Porc Français nouvelle version. - Formalisation des connaissances et recommandations en fiches conseils en collaboration avec les acteurs de la filière régionale pour faire savoir et développer le savoir-faire en élevage et dans les différentes étapes de l'élevage jusqu'au produit Ces éléments viendront alimenter l'observatoire régional pour définir un plan d'actions si besoin.
4. Bénéficiaire de la subvention	ARIPORC – CRIAVI - UGPPC
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	Fiches et documents de synthèse formalisés et mises à disposition des différents publics (éleveurs, techniciens, partenaires ...)
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viande Blanche – ARIPORC - UGPPC
8. Partenariat	Partenariat avec les OP et GP ainsi que les instituts techniques, interprofessions nationales
9. Coût total estimé	TOTAL = : 16 040 € 20 jours de techniciens X 550 € max/j + 12 jours d'animation X 420 € / j
10. Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 8 020 € Aide à 50 % = 8 020 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe B : POURSUIVRE ET DEVELOPPER LA DEMARCHE DE PROGRES

Action B.3 : NOUVEAUX INDICATEURS de PERFORMANCES MULTICRITERES

1. Contexte et problématique de la filière	<p>L'approche transverse et multicritères est aujourd'hui devenue indispensable pour pouvoir tenir compte des différents critères clés qui font la qualité de l'élevage et des produits mais aussi de la performance globale des systèmes d'exploitation. Mais en même temps tout ceci est très exigeant et il est nécessaire de redonner aux éleveurs l'envie de poursuivre cette quête sans fin de progrès et d'amélioration continue.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>Les efforts engagés ces 5 à 10 dernières années sont réels mais les résultats n'ont pas été évalués pour être partagés. L'objectif est de relancer la motivation de tous pour poursuivre la démarche de progrès notamment au regard des économies d'énergie, de la performance environnementale et alimentaire ...</p>
3. Contenu de l'action + public cible si différente du bénéficiaire de la subvention	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et Suivi d'un groupe de 10 éleveurs volontaires TEMOINS - ENERGIE (volailles et porcs) pour produire des références : diminution des GES – économie d'énergie – production d'énergie renouvelable – démarche qui sera pilotée et valorisée dans le cadre de la COP régionale FVB - NOUVELLES APPROCHES de la PERFORMANCE MULTICRITERES : mise en place et test en région de démarches multicritères innovantes comme le ramassage des volailles – la déclinaison type CAP2ER en porc et volailles avec les instituts techniques auprès de 10 exploitations type élevage volailles ou porc et grandes cultures de l'outil diagnostic et de l'exploitation des données avec les éleveurs pour analyse et repérage des leviers d'amélioration possible. - Exploitation des données collectives au bénéfice des acteurs de la filière régionale au niveau de « l'observatoire régional » actions D1 – D2 – D3
4. Bénéficiaire de la subvention	<p>ARIPORC – CRIAVI - UGPPC</p>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<p>Nombre d'exploitations suivies – nombre d'indicateurs et nombre de résultats - Fiches et documents de synthèse mises à dispositions des différents publics (éleveurs, techniciens, partenaires ...) - Mise en œuvre d'une coalition FVB – contribution à la COP régionale</p>
6. Calendrier de mise en œuvre	<p>2021 - 2025</p>
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	<p>Filière Viande Blanche – ARIPORC - CRIAVI</p>
8. Partenariat	<p>Partenariat : les GP et OP et instituts techniques</p>
9. Coût total estimé	<p>TOTAL : 87 200 € 10 jours d'animation du groupe COP par an (mobilisation-échange-information) à 420 € max/j et 32 jours par an à 550 € max/j soit 128 jours de suivi technique énergie des élevages (récupération des données et compilation) et calcul des indicateurs avec les éleveurs pour analyse partagée.</p>
10. Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 43 600 € Aide à 50 % = 43 600 €</p>
11. Participation autres financeurs	<p>Autofinancement des bénéficiaires</p>

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe C : ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS MULTIPERFORMANTS

Action C.1 : AIDE à l'INVESTISSEMENT en ELEVAGE

1. Contexte et problématique de la filière	<p>Les exploitations doivent être performantes économiquement tout en répondant à la réglementation, aux marchés et aux attentes sociétales. L'investissement bâtiment et ses équipements sont porteurs de solutions et facilitent ces changements bénéfiques aux conditions de vie des animaux et au travail de l'éleveur en tenant compte aussi de la nécessité de limiter l'impact environnemental et du changement climatique.</p>
2. Objectifs de la filière	<p>Améliorer globalement l'efficacité de l'alimentation des animaux et l'autonomie alimentaire / Améliorer le bien-être animal / Permettre une évolution des systèmes de production / Garantir la BIOSECURITE de l'élevage/ Diminuer la pénibilité et améliorer la productivité du travail et la sécurité des hommes.</p>
3. Contenu de l'action	<p>Il s'agit de soutenir pour les 3 espèces porcs, lapins et volailles les investissements :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. en bâtiments neufs (terrassement, maçonnerie et coque), 2. ainsi que les équipements en bâtiments neufs ou rénovation visant à optimiser les 4 grands domaines qui impactent les qualités d'élevage : protections sanitaires d'élevage, maîtrise de l'ambiance des bâtiments, qualité de l'alimentation et enfin le confort des animaux (voir détails des équipements au tableau joint).
4. Bénéficiaire de la subvention	<p>Les éleveurs de porcs, volailles et lapins de la région Centre Val de Loire adhérents à une OP/GP membres ou contributeurs directs au sein d'ARIPORC ou du CRIAVI ou participant à un des groupes de travail de l'axe B.</p> <p>Deux dossiers par exploitation pourront être accompagnés au maximum par le CAP Filière, sur la durée du CAP ; un CAPEX inférieur à 12 500 €HT et un SIAP supérieur à 12 500 € HT.</p> <p>Projet dont les dépenses éligibles comprises entre 5 000 € et 12 500 € HT : la procédure CAPEX hors FEADER s'applique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de base d'aide publique : 30% • Bonifications : <ul style="list-style-type: none"> • +10% pour les exploitations engagées en agriculture biologique ou autre SIQO • ET • +10% pour les exploitations reprises par un jeune agriculteur (JA) ou un nouvel agriculteur (NA). <p>Taux d'aide maximum de la région : 50%. Le minimum d'aide publique est fixé à 2000 €.</p> <p>Projets dont les dépenses éligibles strictement supérieures à 12 500 € HT : Montant d'investissement éligible CRCVL plafonné à 90 000 € HT.</p> <p>Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du cahier des charges du Conseil régional, ces taux s'appliquent en fonction de la liste des investissements éligibles, inscrits dans chacun des CAP.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de base d'aide publique : 30%



	<ul style="list-style-type: none"> ● Bonifications : <ul style="list-style-type: none"> ● +10% pour les exploitations engagées en agriculture biologique ou autre SIQO ● ET ● +10% pour les exploitations reprises par un jeune agriculteur (JA) ou un nouvel agriculteur (NA). <p>Taux de subvention publique maximal : 50%. Le minimum d'aide publique est fixé à 5 000 €.</p>
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Type d'investissements soutenus - Nombre d'exploitations bénéficiaires - Montant des investissements réalisés - Montant des aides attribuées - Evaluation de l'Impact global pour la région
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 – 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viandes Blanches
8. Partenariat	Partenariat : les GP - OP et CAs
9. Coût total estimé	<p>TOTAL : 40 M€ soit 250 projets porcs et volailles permettant aux éleveurs de s'installer, pérenniser leur système d'exploitation autour de l'élevage et notamment de s'engager dans des cahiers des charges plus exigeants, d'économiser de l'énergie et diminuer l'impact carbone, de construire et renouveler en partie le parc bâtiment ... tout en consolidant l'approvisionnement régional des entreprises aval.</p>
10. Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 2 183 303 € Aide sollicitée = 2 000 000 € + enveloppe complémentaire à mi-parcours de 183 303 €</p>
11. Participation autres financeurs	Fonds européens et Conseils départementaux ayant signé une convention avec le Conseil régional Autofinancement des bénéficiaires

LISTE DES INVESTISSEMENTS : PORCS VOLAILLES LAPINS

	THEMATIQUE	NATURE	DETAILS INVESTISSEMENTS
AUTONOMIE ALIMENTAIRE	ALIMENTATION	Système de Fabrication d'Aliment à la Ferme	Equipements de Réception (fosse), stockage des matières 1ères (silos, cellules, stockage à plat ...) Fabrication (broyeur, Pesée, trieur ...), équipement de transfert des céréales ... y compris automatisation et informatisation
	ABREUVEMENT	Système de distribution d'aliment et d'eau	Stockage d'aliment fini (silos), chaine d'alimentation (nourrisseurs, nourri soupe, machine à soupe, auges, DAC, assiettes, abreuvoirs, pipettes) système de traitement de l'eau (pompe doseuse ...) ... y compris automatisation et informatisation
BIOSECURITE	SANTE ET SECURITE SANITAIRE	Protections sanitaires	Quarantaine, SAS, salle pour le personnel, clôtures d'élevage - passage canadiens et portes, vidéos surveillance, Gestion équarrissage (local, bac ...) Quai d'embarquement, équipements de ramassage et transfert des animaux et des œufs, Système de lavage et désinfection pour le bâtiment, les équipements, les personnes et camions (nettoyeur haute pression, laveur automatique, rotoluve, système d'identification et traçabilité ... y compris automatisation et informatisation.
BATIMENTS	CONFORT ET COMPORTEMENT ANIMAL	Bâtiments neufs ou à rénover	Terrassement, coque, maçonnerie
		Equipements spécifiques BEA	Système de brumisation, perchoirs, objets manipulables supplémentaires, case maternité liberté, éclairage naturel (fenêtres, puits de lumière ...), jardin d'hivers, courettes, sols, séparation, barrières, parcs extérieurs, zone d'ombrage, infirmerie ... y compris automatisation et informatisation
ECONOMIE D'ENERGIE ET D'EAU	TRANSITION ENERGETIQUE	Ambiance dans les bâtiments	Système d'isolation, de ventilation, de chauffage, d'éclairage, échangeurs récupérateur de chaleur - ERC, pompe à chaleur – PAC , alarmes ... y compris automatisation et informatisation
	ADAPTATION CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Gestion des eaux de pluies	Couverture de fosse et de fumièr Système de récupération des eaux de pluies sur les bâtiments élevage et annexes (stockage, traitement ...)
CONDITIONS DE TRAVAIL auprès des ANIMAUX	EFFICACITE ELEVEUR	Réduction pénibilité (Manutention et répétition)	Système de pailleuse, balayeuse, système d'automatisation des pesées des animaux (pesons, bascule), système de gestion automatiques des équipements (ouverture automatique des ouvrants (portes, fenêtres, volets, trappes, lanterneau ...)



CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe C : ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS MULTIPERFORMANTS

Action C.2 : FONDS de GARANTIE de la FILIERE VIANDES BLANCHES

1. Contexte et problématique de la filière	L'investissement en élevage est de plus en plus important quel que soit le projet (installation ou rénovation) et quel que soit la production (porc, volaille, chair ou reproducteurs, en qualité standard ou sous signe officiel de qualité). Aussi, les partenaires bancaires sont de plus en plus exigeants en termes de garantie et de caution. Pour éviter l'engagement financier (notamment de la famille), la filière s'est dotée avec l'aide de la Région d'un fonds de garantie spécifique géré par la SIAGI. Sur la période du CAP3G, le Fonds a facilité la réalisation de 40 projets s'élevant à plus de 13 millions d'euros avec une garantie proche de 8 M€ de prêt.
2. Objectifs de la filière	Il s'agit de faciliter l'accéder à l'emprunt pour l'éleveur ou futur éleveur en limitant les demandes de garantie du banquier (caution personnelle et familiale, hypothèque ...) tout en assurant l'accompagnement du porteur de projet nécessaire à sa réussite. L'objectif est d'accompagner 40 à 60 projets sur 4 ans.
3. Contenu de l'action	<u>Le Fonds de GARANTIE :</u> Il permet une garantie de 75 % auprès de la banque pour un prêt plafonné à 300 K€. Les projets financés répondent aux objectifs suivants : la création ou le développement d'élevage en porc ou volaille, la transmission reprise d'une exploitation avec un élevage viande blanche (à pérenniser), la mise aux normes Les investissements financés porteront sur les objets suivants : <u>Pour la création ou le développement d'un élevage en porc ou volaille :</u> Constructions, travaux, Cheptel, Matériel d'exploitation ou roulant <u>Pour la transmission reprise d'une exploitation avec un élevage viandes blanches à pérenniser :</u> Foncier bâti pour la reprise, Matériel d'exploitation ou roulant, Cheptel, Parts sociales La filière s'engage à travailler la question de l'avenir de l'outil au regard des besoins et des engagements des différents partenaires autour des projets d'investissements des éleveurs.
4. Bénéficiaire de la subvention	Les éleveurs bénéficiaires doivent être adhérents des organisations qui ont financé l'outil. Les dossiers sont transmis et instruits par la SIAGI à la demande du banquier de l'éleveur. Les dossiers sont étudiés par les 3 partenaires du Fonds pour un accord à l'unanimité.
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	Type d'investissements soutenus, Nombre d'exploitations bénéficiaires, Montant des investissements soutenus et réalisés, Coûts à la charge des éleveurs -
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viande Blanche

8. Partenariat	FDG = SIAGI, Conseil Régional, AXEREAL ET COOP DE FRANCE, ARIPORC et CRIAVI - BANQUES mais aussi les OP et GP
9. Coût total estimé	TOTAL : 1 500 000 € 500 000 € de contribution pour chacune des parties, à savoir : La Région, La Profession et la SIAGI
10. Aide Régionale sollicitée	Pour mémoire la subvention de 500 000 euros a été sollicitée dans le cadre du CAP 2G, un 1 ^{er} acompte de 50 %, soit 250 000 euros, a déjà été versé.
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe C : ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS MULTIPERFORMANTS

Action C.3 : FACILITER les INVESTISSEMENTS en AVAL

1. Contexte et problématique de la filière	La compétitivité de la filière nécessite d'engager des progrès à chaque maillon jusqu'aux consommateurs. Chacun contribue à l'amélioration qualitative des différents aspects qui font un bon élevage, un bon produit mais aussi à son prix. L'investissement en aval est donc important pour la pérennité de la filière régionale.
2. Objectifs de la filière	Les entreprises régionales, abattoirs, entreprises de découpe et de transformation des produits viandes sont mobilisées sur le projet régional. En amont, l'enjeu autour de l'élevage est d'assurer leur approvisionnement ce qui justifie leurs investissements pour capter la valeur ajoutée de la filière dans notre région.
3. Contenu de l'action	40 à 60 millions d'euros d'investissement sont prévus pour les 4 années à venir.
4. Bénéficiaire de la subvention	Entreprises AVAL de la région
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises concernées – Montant des investissements et nature – Impacts qualitatifs et quantitatifs sur la filière
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viande Blanche - ARIPORC -CRIA VI
8. Partenariat	Filière Viandes Blanches
9. Coût total estimé	TOTAL : 40 M€
10. Aide Régionale sollicitée	Hors CAP
11. Participation autres financeurs	Plan de Relance abattoirs et Soutien des IAA Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe D : CONDUIRE LE PROJET REGIONAL FILIERE VIANDES BLANCHES

Action D.1 : RASSEMBLER LES INDICATEURS DURABILITE POUR PENSER AUTREMENT

1. Contexte et problématique de la filière	Savoir S'assurer et S'assurer de Savoir sont 2 dimensions incontournables pour conduire un projet de filière multi-espèces et multipartenaires Pour cela il est nécessaire de nourrir les bases nécessaires au développement d'une intelligence collective au sein de notre organisation filière.
2. Objectifs de la filière	Avec la mobilisation de TOUS, l'objectif est de produire et rassembler progressivement les références, indicateurs, résultats d'études, enquêtes, tests, groupes d'échanges et de prises de paroles tant au niveau régional que la contribution au national ... et ainsi nourrir le QUESTIONNEMENT, la vision TRANSVERSE et la COMPREHENSION de tous. Il s'agit de faire naître un OBSERVATOIRE DURABILITE de la filière viandes blanches régionale.
3. Contenu de l'action	<p>L'objectif est de rassembler TOUS les éléments pour nourrir la stratégie DURABILITE de la filière régionale à savoir les éléments économiques, sociaux et environnementaux. TROIS groupes de travail au sein de la FILIERE s'appliqueront à cette tâche et à son premier niveau d'exploitation.</p> <p>La première source de données sera issue de l'élevage avec les indicateurs économiques compilés et analysés par les GP et OP et partenaires lors des actions engagées et notamment B1, B2 et B3 mais aussi C1, C2 et C3.</p> <p>La seconde source de données sera le national, via les instituts techniques, les interprofessions, la recherche, la coopération ...</p> <p>La troisième source sera le résultat de la conduite d'études, enquêtes et analyses propres à la filière viandes blanches régionale (notamment l'action D2).</p> <p>L'exigence de valorisation c'est-à-dire, d'analyse et de partage des données pour les rendre accessibles et compréhensibles pour tous amènera progressivement le groupe de travail à définir les contours d'un outil adapté véritable OBSERVATOIRE DURABILITE de la FILIERE Viandes Blanches).</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	ARIPORC – CRIAVI - UGPPC – OP / GP / CAs
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Edition des résultats avec diffusion large – éleveurs -entreprises – OPAR - élus – administrations – lycées ... pour partager les avancées et résultats du questionnement - diffusion sur le site elevageocentre.com - émergence de problématiques régionales qui pourront être accompagnés à travers l'action D2. - Construction et rédaction d'un cahier des charges pour la construction d'un outil OBSERVATOIRE REGIONAL DURABILITE (travail de questionnement qui quoi, ou quand comment ...)
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viande Blanche – ARIPORC et CRIAVI
8. Partenariat	La Filière Viandes Blanches

9. Coût total estimé	TOTAL : 89 280 € Constitution de 3 groupes de travail ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENTAL : 120 jours (10 participants x 3 groupes/an x 4 ans) X 550€ max/j = 66 000 € - contributions d'experts : 24 jours (2 jours x 3 thèmes x 4 ans) X 550 € max/j - 13 200 € et Animation et mise en œuvre de l'action = 6 jours *420 € /j *4 ans = 10 080 €
10. Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 44 640 € Aide à 50 % = 44 640 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe D : CONDUIRE LE PROJET REGIONAL FILIERE VIANDES BLANCHES

Action D.2 : EXPLORER LES QUESTIONS MAJEURES AU NIVEAU REGIONAL

1. Contexte et problématique de la filière	La filière a besoin de réponses à des problématiques spécifiques régionales qui ne sont pas étudiées dans les instances nationales ou des problématiques pour lequel la dimension régionale doit être prise en compte.
2. Objectifs de la filière	Pour comprendre et prendre des décisions, la filière a besoin d'éclairage sur des thématiques majeurs au regard des particularités de la région. L'objectif est de passer d'une approche et gestion individuelle de l'entreprise à une approche collective filière. Les études engagées viendront nourrir la réflexion professionnelle stratégique durabilité.
3. Contenu de l'action	Selon les besoins, la filière retiendra des projets d'études stratégiques qui feront l'objet d'un Appel à Projet qui seront sélectionnés ensuite par le comité de filière dans la limite des crédits alloués. Plusieurs thématiques sont pressenties notamment : la valeur ajoutée et la composition DES prix aux différents stades, l'impact de changement de pratiques sur la durabilité de la filière, la gestion des controverses autour de nos métiers.
4. Bénéficiaire de la subvention	Le porteur de l'étude – membre de la Filière Viandes Blanches – ARIPORC - CRIAVI
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	Les résultats d'études sous forme de rapport détaillé mais aussi de fiches d'information pour diffusion plus large.
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viande Blanche
8. Partenariat	La Filière Viandes Blanches
9. Coût total estimé	TOTAL = 120 000 € Réalisation des études par des prestataires soit un budget pour 3 ou 4 études à 30 000 ou 40 000 €.
10. Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 60 000 € Aide à 50 % = 60 000 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025
Axe D : CONDUIRE le PROJET REGIONAL en FILIERE

Action D.3 : PARLER ELEVAGES – METIERS – PRODUITS en REGION

1. Contexte et problématique de la filière	La filière Viandes Blanches régionale est mal connue dans le monde agricole et de façon générale par les réseaux de distribution, par les consommateurs et par le grand public en général. Se faire connaître et reconnaître devient une urgence pour la filière et pour chaque entreprise de la filière.
2. Objectifs de la filière	La filière a pour ambition de faire connaître ses élevages, ses métiers et ses produits, ainsi que leurs grandes diversités sur l'ensemble du territoire régional.
3. Contenu de l'action	Participation et organisation d'évènements et de rencontres types Journées portes ouvertes, journées techniques régionales, forum pour installation/transmission, salons gastronomiques ou évènements culinaires autour de l'une des 3 thématiques ELEVAGES-METIERS-PRODUITS.
4. Bénéficiaire de la subvention	L'organisateur du ou des événement(s) – sur projet et après validation par la Filière Viandes Blanches – ARIPORC-CRIAVI
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	19 évènements Type d'évènement – nombre de visiteurs ou contacts – retour d'expériences qualitatifs (enquête et sondage auprès des participants).
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viandes Blanches – ARIPORC – CRIAVI
8. Partenariat	Filière Viandes Blanches
9. Coût total estimé	TOTAL : 57 000 € Chaque évènement est plafonné à un coût de 3 000 € (location/adhésion – frais facturés– intervenants et experts). Les projets sont à présenter à la Filière qui donnera son accord ou non en tenant compte de l'impact et des priorités
10. Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 28 500 € Aide à 50 % = 28 500 € 1 journée - évènement = 1 500 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025

Axe D : CONDUIRE LE PROJET REGIONAL FILIERE VIANDES BLANCHES

Action D.4 : PARTAGER LES SIGNES DE PROGRES POUR MOBILISER

1. Contexte et problématique de la filière	Tout autant victimes et acteurs, le monde agricole est au cœur des enjeux du réchauffement climatique. C'est avec l'envie de contribuer au changement de pratiques aux côtés des autres secteurs d'activité de notre région, que la filière Viandes Blanches souhaitent s'inscrire dans l'esprit de la COP régionale.
2. Objectifs de la filière	L'ambition est de mobiliser par l'illustration des changements possibles pour TOUS, éleveurs et entreprises partenaires de la filière sur les thématiques de l'énergie et de la protéine.
3. Contenu de l'action	En lien direct avec le groupe constitué dans l'action B3 autour des enjeux du réchauffement climatique mais aussi des progrès en élevage de façon plus large et dans les entreprises aval de la région, l'objectif est d'assurer le partage, la diffusion en interne auprès des éleveurs et agriculteurs, comme à l'externe (voisins, consommateurs et grands publics en région) des avancées possibles et de la nécessité de poursuivre la démarche de progrès engagé par tous.
4. Bénéficiaire de la subvention	ARIPORC et CRIAVI
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	Nombres d'évènements organisés pour diffuser les 1ers résultats obtenus Retour d'expériences – nbre de participants – moyens de diffusion -
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2025
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viande Blanche
8. Partenariat	La Filière Viandes Blanches
9. Coût total estimé	TOTAL : 79 260 € Prestations et supports de communication : plan de communication/ vidéos / reportages / articles de presse / rdv à la ferme / visioconférences et webinaires ...) = 36 000 €– Animation et mise en œuvre 48 jours (12 jours x 420 € max/j x 4 ans) = 20 160 € + 55 jours d'animation, mise en œuvre et frais attachés soit 23 100 €
10. Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 39 630 € Aide à 50 % = 39 630 €
11. Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

CAP VIANDES BLANCHES 2021 - 2025
Axe D : CONDUIRE LE PROJET REGIONAL FILIERE

Action D.5 : Développer une INTELLIGENCE COLLECTIVE FILIERE

1. Contexte et problématique de la filière	La filière organisée autour des deux interprofessions se doit d'être au service des éleveurs et entreprises pour relever des enjeux complexes et transversaux qui vont au-delà de la vision d'un maillon ou d'un autre.
2. Objectifs de la filière	L'organisation FILIERE au niveau régional doit se doter progressivement de qu'on peut appeler une « intelligence collective ». L'avenir dépend de chaque individu mais aussi et surtout de ce qu'ils peuvent faire ensemble. Il s'agit pour les professionnels du comité de pilotage de se donner les moyens de prendre de la hauteur par rapport aux difficultés du quotidien pour conduire ce projet ambitieux, à savoir faciliter les transitions économiques, sociales et environnementales en cours dans notre filière.
3. Contenu de l'action	<p>Basée sur une confiance mutuelle à développer, la filière doit apprendre ensemble à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relier et à analyser de façon transverse les problématiques complexes liés au vivant, - distinguer les causes, des effets pour ne pas se perdre - repérer les enjeux qui importent vraiment pour identifier les bons leviers pour changer - être en capacité de prévoir ou à défaut de préparer l'avenir tout en acceptant une part importante d'incertitude c'est-à-dire en acceptant la scénarisation et l'évaluation des risques. <p>Un des exemples de cette démarche est celle autour du ramassage des volailles. Parce que la région Centre Val de Loire a été la première à s'engager sur cette thématique difficile, elle témoigne du gain de maturité acquise lors de ce travail de réflexion en filière. C'est aussi le reflet de la difficulté de mettre en synergie le changement pour tous les acteurs en même temps. De même, la conduite de toutes les actions de ce CAP doit développer ce savoir-faire ensemble de la filière.</p>
4. Bénéficiaire de la subvention	UGPPC
5. Indicateurs de résultats et indicateurs de suivi	Carnet de bord du plan d'action (résultats combinés du suivi et de la mise en œuvre par action et de façon transverse Nombre de jour formation et nombre de participants
6. Calendrier de mise en œuvre	2021 - 2024
7. Pilote de la mise en œuvre de l'action	Filière Viande Blanche
8. Partenariat	La Filière Viandes Blanches
9. Coût total estimé	TOTAL : 120 480 € Coûts formation et méthode pour développer une « intelligence collective » = 60 000€ - PM financement formation - Coûts de mise en œuvre et

	<p>accompagnement des professionnels = animation et mise en œuvre de la méthodologie participative : faire le lien systématique avec chaque enjeu, chaque action du CAP et la stratégie filière - mettre en œuvre des nouveaux outils de mobilisation (1 rdv mensuel du Comité FVB - 1 rdv mensuel avec le responsable administratif et professionnel - 1 note aux membres du COPIL ...)=36 jours / an d'animation x 420 € max/j soit 144 jours sur les 4 années x420€ max/j soit 60 480 € assurées par l'UGPPC</p>
10. Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 30 240 € Aide à 50 % =30 240 €</p>
11. Participation autres financeurs	<p>Autofinancement des bénéficiaires et Fonds Formation</p>

CAP FVB 4 G – maquette financière révisée	Bénéficiaire	Pilote	Investissement ou Fonctionnement	coût max	Taux (% ou Hors CAP)	aide région	FEADER	Coût révisé	aide région	FEADER
axe A – Accompagner les éleveurs dans leur projet				143 725		60 863	-	80 857 €	40 428,5 €	- €
action A1 - Définir une cadre régional	OP GP CAs UGPPC	FVB - UGPPC	Fonctionnement	37 160	50%	18 580		37 460 €	18 730 €	
action A2 - Définir un plan de développement régional adapté au porc	GP UGPPC	FVB - UGPPC	Fonctionnement	33 080	50%	16 540		33 080 €	16 540 €	
action A3 – Accompagner la transmission/installation	OP GP CAs	FVB - UGPPC	Fonctionnement	51 485	50%	25 743		10 317 €	5 158,5 €	
action A4 – Développer la gestion des ressources humaines	CAs	FVB - UGPPC	Fonctionnement	22 000	pm					
axe B – poursuivre et développer la démarche de progrès				5 415 320		67 660	-	5 415 320,00 €	67 660,00 €	- €
action B1 – Appui Technico-économique et Références régionales	OP GP	FVB- UGPPC	Investissement	5 280 000				5 280 000 €		
	OP GP et CAs volontaires UGPPC	FVB- UGPPC	Fonctionnement	32 080	50%	16 040		32 080 €	16 040,00 €	
action B2 – Bonnes pratiques - cahier des charges - charte	ARIPORC CRIA VI UGPPC	FVB- UGPPC	Fonctionnement	16 040	50%	8 020		16 040 €	8 020,00 €	
action B3 – Nouveaux indicateurs de performances multicritères	ARIPORC - CRIA VI - UGPPC	FVB - UGPPC	Fonctionnement	87 200	50%	43 600		87 200 €	43 600,00 €	

